

était très proche de Fabien. J'espère que son meurtrier prendra au moins vingt ans.

Et s'il est condamné à une peine inférieure ?

S.V. Si la peine ne me convient pas, je ne peux pas faire appel. Seul le procureur a le droit de le faire. Et même s'il est condamné à quinze ans, avec les remises de peine, il ne restera jamais tout ce temps en prison. Je ne suis pas pour la peine de mort, mais je pense qu'il y a trop de laxisme en France.

À la suite de ce drame, vous avez créé une association, baptisée "Vies sacrées". À qui est-elle destinée et quelles actions avez-vous menées ?

S.V. Depuis que nous avons créé l'association, nous avons distribué 50 000 bracelets "Je fais la fête sans armes" dans des fêtes votives. Le chanteur Ricoune a enregistré une chanson pour Fabien et nous avons vendu 350 CD. Aujourd'hui nous sommes environ 450 membres dans l'association. Il y a une dizaine de familles

pas me battre sur tous les fronts. Par exemple en ce moment des fêtes, je trouve inacceptable de trouver sur tous les marchés de Noël des gens qui vendent des couteaux et des sabres. Même sur la place de la Comédie, il y avait des stands comme ça !

Vous avez également beaucoup bataillé pour faire entendre le fameux "droit des victimes". Que demandez-vous au juste ?

S.V. Aujourd'hui, il y a une inversion des valeurs. On regarde beaucoup l'assassin, mais pas forcément les victimes. Personne ne s'occupe de ma fille pour voir si elle a du mal à avancer. Par contre, le meurtrier va suivre des études en prison. Autre exemple : pour aller au procès, mon mari et moi avons dû poser une semaine de congé. Pourtant nous n'allons pas à la plage. La loi ne pourrait-elle pas prévoir que les familles de victimes puissent assister aux procès sans prendre de congé ?

PROPOS RECUEILLIS PAR YANN VOLDOIRE

MONTPELLIER : UN CAMBRIOLEUR À L'HEURE DU PÈRE NOËL

Dans la nuit de Noël, un homme de 24 ans – qui bénéficie d'une permission de sortie de prison pour les fêtes ! – cambriole le domicile d'une jeune femme, à Lattes, pendant qu'elle dort. Il charge l'Opel Corsa de sa victime de différents objets avant d'être surpris par la propriétaire et de prendre la fuite. Il est rattrapé peu après, vers 4h du matin, par la police qui effectuait des contrôles d'alcoolémie au rond-point de l'avenue Étienne-Méhul. Jugé en comparution immédiate, il a été renvoyé en prison.

CARNON : ELLE SE SUICIDE LA NUIT DU RÉVEILLON

Au matin du dimanche 1^{er} janvier, des promeneurs découvrent le corps d'une quadragénaire sur la digue de Carnon-est, au port de plaisance. La thèse du suicide est privilégiée par la brigade de gendarmerie de Palavas.

la juge. *Avez-vous voté ce véhicule ?* Le prévenu hésite, puis reconnaît les faits. *J'ai trouvé des clés sur un parking de Ganges. J'ai essayé et une voiture s'est ouverte. Je l'utilise depuis un mois.* Abdelkarim ne semble pas comprendre que sa conduite n'est pas la bonne.

Mais pourquoi ne pas avoir apporté les clés à la police ?, interroge Carole Daux. *Ce que vous avez fait est du vol !* Entre-temps, le prévenu, qui conduit sans permis, a été flashé en excès de vitesse.

lion et l'ascenseur, dont il souligne l'absence d'éléments dans le dossier. Il conteste la peine plancher. *Abdelkarim n'est pas totalement entré dans la délinquance. Il faut l'aider à s'en sortir.*

Un argumentaire en partie entendu. Relaxé pour les dégradations, Abdelkarim est reconnu coupable pour le recel et la rébellion. Il est condamné à huit mois de prison ferme. Le visage fermé, il comprend qu'il passera les fêtes en prison.

GWENAËL CADORET

Arnaque : ils vendent de faux sacs de luxe sur le Net



Des copies de faux sacs Vuitton étaient vendues 350 euros sur leboncoin.fr.

Gate aux arnaques sur les sites d'annonces Internet ! Lundi 2 janvier, les policiers mettent la main sur deux particuliers qui vendaient de faux sacs Vuitton en ligne.

C'est une cliente abusée qui a permis cette arrestation. En décembre, cette Montpelliéraine de 45 ans achète à 350 € un de ces sacs de luxe, qu'elle prend alors pour un vrai. Lors

de la remise du sac, on lui fournit même un certificat d'authenticité. Mais, vérification faite chez un revendeur de la marque de luxe, tout est faux : le sac et le certif.

Pour obtenir réparation, la cliente demande alors à une amie de commander en ligne un autre sac chez les faussaires. Rendez-vous est pris devant la piscine d'Antigone pour procéder à un nouvel échange.

Mais, ce coup-ci, la police est là, prévenue par la victime. Arrêté, le couple de particuliers avoue avoir acheté dix faux sacs dans le quartier Barbès à Paris, pour un montant de mille euros. Ils espéraient faire 2 500 € de marge. Trois clientes avaient déjà été abusées. Ils devront les rembourser et sont convoqués ultérieurement au tribunal.

Y.V.

3 clowns professionnels et 60 clowns bénévoles partent à la rencontre des enfants hospitalisés dans les services pédiatriques du CHRU de Montpellier et du CH de Sète.

Que vous soyez particulier, entrepreneur, club ou association, votre aide nous est précieuse !

Association Rire
Clowns pour enfants hospitalisés
13 rue du Faubourg de Nîmes
34000 Montpellier
06 65 65 13 05
Association loi 1901
Reconnue de bienfaisance

Pour le sourire d'un enfant à l'hôpital

Faites un don
www.clownhospital.org